

Commercial à temps partagé

Pour lancer ou poursuivre votre prospection sur le marché néerlandais la CCI France Pays-Bas met à votre disposition son service de Commercial à Temps Partagé. Cet outil vous permet de booster votre développement commercial dans un cadre simplifié et à coût maîtrisé en vous appuyant sur des ressources humaines externalisées.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Le commercial à temps partagé couvre un large champ de missions décidé par l'entreprise :

- ✦ **Prospection et suivi commercial local**
 - Prospection de nouveaux clients,
 - Relance et suivi des clients,
 - Tenue d'un reporting clients suivant une fréquence définie avec l'entreprise.

- ✦ **Animation et promotion commerciales**
 - Organisation de rencontres avec des partenaires, clients ou fournisseurs potentiels,
 - Réalisation de mailings d'information, de lancement de nouveaux produits,
 - Assistance dans le cadre d'une participation à un salon professionnel.

- ✦ **Administration des ventes**
 - Prise de commande et transmission au service commercial,
 - Suivi des expéditions,
 - Interface client pour les sociétés, y compris pour le SAV...

Ces responsabilités sont encadrées par la rédaction d'un contrat entre l'entreprise et la CCI France Pays-Bas, afin de définir les missions précises confiées au commercial à temps partagé.

TARIFS : sur devis

PÉRIODE MINIMUM : 6 mois

ET EN COMPLÉMENT

Cette prestation peut être couplée à d'autres services proposés par la CCI France Pays-Bas tels que :

- ✦ Recrutement,
- ✦ Service client trilingue externalisé,
- ✦ Gestion déléguée de ressources humaines.

VOTRE CONTACT



Florian Carquillat
Directeur Adjoint / Chargé commercial
f.carquillat@cfcf.nl
+31 (0)20 562 82 14